



Solidaires, Unitaires et Démocratiques Groupe BPCE  
Section syndicale Caisse d'Épargne Ile-de-France

64-68 rue du Dessous des Berges 75013 Paris  
01 70 23 53 40 ou 01 70 23 53 38  
sudceidf@orange.fr  
www.sudbpce.com



## «ÉLECTIONS, PIÈGE À CONS ?» :

# Réfléchissez bien avant de voter !

«*Élections, piège à cons*» écrivait Jean-Paul Sartre, en 1973, dans un article d'inspiration libertaire. Que dire d'une campagne électorale où démagogie, invective, contrevérité rivalisent comme si besoin était avec les interventions partisans d'un directoire, soufflant sur les braises, allant jusqu'à se fendre d'un communiqué «Oeuvres sociales et primes enfance».

**Sud** 1<sup>er</sup> syndicat de l'entreprise, a décidé de rester au dessus des parties et de ne pas verser dans l'apostrophe. **Notre seul objectif ? La défense des intérêts de tous. Notre fierté ? Présider depuis plus de 10 ans aux destinées d'un CE dont les prestations et la gestion sont reconnues par tous pour leur qualité y compris en dehors de l'entreprise.** Nul besoin donc de dénigrer les autres pour se grandir.

Mais, à la veille du scrutin, il est indispensable et salutaire de vous appeler à la réflexion avant de désigner vos représentants pour les 4 prochaines années. Ceux qui, au-delà de la gestion des oeuvres sociales, vous défendent ou accompagneront aveuglément les projets de l'entreprise.

### UN PEU D'HISTOIRE

En 1991, la Caisse d'épargne IDF Paris naissait de la fusion de 3 Caisse franciliennes. A cette occasion, l'employeur rétrocédait au Comité d'entreprise les indemnités de garderie, des primes de vacances enfants et des colonies de vacances et leur budget. Le CE assurait en contre-partie toute la gestion administrative et devenait employeur de deux salariées. Le budget enfance était créé, pour représenter près de 6 M€ en 2017.

Aujourd'hui, le directoire souhaite reprendre la gestion administrative de cette activité. Qui peut croire un instant que le CE continuera de bénéficier, au delà d'un délais raisonnable de 12 à 15 mois, du budget de 6 M€ alors qu'il n'aurait plus la charge de l'activité ? C'est pas le genre de la maison de faire ce type de cadeau, si ?

**Unilatéralement, rien ne serait possible en dehors d'une dénonciation par l'employeur. Qui peut prétendre en toute bonne foi qu'un accord n'est pas révisable et, de fait, susceptible d'être revu à la baisse si des organisations syndicales représentant 50% au moins des voix, sensibles au chant des sirènes patronales, en décidaient ainsi ? En toute honnêteté : personne.**

**PARCE QUE VOUS MÉRITEZ MIEUX QUE LA FOIRE D'EMPOIGNE !  
POUR LA DÉFENSE DE VOS DROITS, DE VOS INTÉRÊTS :  
VOTEZ ET FAITES VOTER POUR SUD !**

### Vente du cinéma «La Clé»

Après un échec fin 2017, l'acheteur potentiel ayant fait défaut, les élus **Sud** ont inscrit à l'ordre du jour du Comité d'entreprise du 20 juin, le vote de la vente du cinéma «La Clé».

Ce bien dont le CE est propriétaire depuis les années 80 pourrait, si le vote était favorable, être vendu pour la somme de 4 M€. Cela permettrait au futur CSE de développer de nouvelles activités. Ce sont les ex-salariés de l'Association du cinéma «La Clé» qui se proposent d'acheter le bien grâce à un montage financier sécurisé basé sur le financement participatif et l'intervention d'investisseurs institutionnels.

**Sud est fier d'annoncer qu'il a tenu TOUTES ses promesses électorales de mai 2015.  
Qui pourra en dire autant en 2022 ?**